

Communiqué de presse

LE 16 MAI 2019

L'espace Véligo en gare de Pantin est ouvert

Pour encourager les Franciliens à prendre leur vélo pour leurs déplacements, Valérie Péresse a mis en place une politique encourageant la pratique du vélo au quotidien avec le déploiement de consignes Véligo aux abords des gares franciliennes. Ce service offre des places de stationnement pour garer son vélo facilement et en toute sécurité. Aujourd'hui plus de 7000 places sont disponibles à travers toute l'Île-de-France facilitant l'utilisation du vélo pour les voyageurs prenant régulièrement le train.

Un nouvel espace Véligo à Pantin pour garer son vélo en toute sécurité

La gare de Pantin (Ligne E) dispose désormais d'un nouvel espace Véligo pour favoriser et encourager les déplacements quotidiens à vélo du domicile vers la gare. Les travaux initiés en février 2019 ont laissé place à un tout nouveau local de 51m² proposant un total de **84 places de stationnement** réservées exclusivement aux vélos.



Pour répondre aux attentes des voyageurs, 28 places sont proposées en accès libre, juxtaposées à l'abri. Les 56 places restantes, aménagées dans un espace sécurisé et vidéo protégé, sont accessibles 7 jours sur 7, avec une carte Navigo chargée d'un forfait en cours de validité moyennant un abonnement annuel de seulement 20€ par an sur www.veligo.transilien.com.

- **Quelques chiffres :**

Le coût de la station Véligo de Pantin, financée par Île-de-France Mobilités (70%) et SNCF (30%) s'élève à 180 000 €.

Sur la ligne E, l'ouverture d'un abri pour vélos expérimental de petite capacité (12 places) avec alimentation photovoltaïque est également prévue en 2019 en gare de Gretz-Armainvilliers.

CONTACTS PRESSESNCF Transilien : Charlotte Caillaux - charlotte.caillaux@sncf.fr - 06 34 07 04 96Île-de-France Mobilités : Hélène Duguet – helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr – 06 29 99 45 15